




 République Française
 PRÉFET
 DE
 LOT-ET-GARONNE

Direction Départementale des Territoires
 Service Risques Sécurité
 Prévention des Risques
 1722 avenue de Colmar
 47916 Agen cedex 9

Plan de Prévention des Risques naturels
LONGUEVILLE (Secteur du Marmadais)
 Approuvé par arrêté préfectoral n° 2010-250-0054 du 7 septembre 2010

Hauteur de digues en mètres
 — inférieure à 2 mètres
 — supérieure ou égale à 2 mètres

Zonage
 ■ Bleu (secteur urbanisé en aléa faible à moyen)
 ■ Jaune (champ d'expansion en secteur d'aléa faible à moyen)
 ■ Rouge Clair (champ d'expansion en secteur d'aléa fort à très fort)
 ■ Rouge Foncé (champ d'expansion en secteur d'aléa Majeur)

— Limite de zone inondable

Niveaux calculés de la crue de référence exprimés en m. NGF
 51 Niveau dans le casier
 -51 Niveau sur le profil

— Limite de commune

Échelle 1/5 000^e

INONDATION:
Carte de zonage

